



Dossier suivi par :  
Direction Générale des Services/CAP  
(02 40 99 84 31)  
[pilotage@univ-nantes.fr](mailto:pilotage@univ-nantes.fr)

***A l'attention de Mesdames et Messieurs les Référénts de pôles, Doyens et Directeurs de composantes et de services, Directeurs de structures de recherche, Secrétaires généraux, Gestionnaires de laboratoires, Responsables de SFP***

**OBJET : Consolidation de la procédure d'aide à la traduction proposée par le Service Universitaire des Langues**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'un des axes forts de l'établissement, celui de l'internationalisation des formations et de la recherche en particulier, et afin de répondre aux besoins de la communauté universitaire, un arbitrage a été rendu lors de la campagne de contractualisation interne (CPOM) 2019 pour que le budget « Aide à la traduction scientifique » soit porté par le SUL.

En effet, cette décision a pour but de faciliter l'accès à un réseau de traducteurs de qualité, de mieux suivre les dépenses liées aux besoins en traduction pour mieux les accompagner, et d'établir une procédure claire dans la gestion de cette enveloppe pour simplifier les démarches.

Dans un premier temps, le SUL est en convention avec le Bureau de Traduction de l'Université de Bretagne Occidentale (BTU), avec tarifs préférentiels. Dans un second temps, et si la phase 1 est concluante (nombre de demandes suffisant, satisfaction des laboratoires et services, réel service rendu, simplification administrative), il est prévu que le SUL développe une antenne nantaise (BTU - N) afin de gagner en réactivité et en proximité de service.

Une procédure a été proposée par le SUL aux secrétaires généraux des composantes et pôles concernés, en lien avec les SFP et la DAF, en mars 2019. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour présenter et co-finaliser ladite procédure avec ces équipes - PPT, fiche technique procédure et pages web à l'appui. Ces documents ont été diffusés, et pourront l'être plus largement encore.

Pour rappel des grands principes : l'enveloppe CPOM est gérée par le SUL, les composantes ou laboratoires arbitrent les priorités de traduction. L'enveloppe par composante ou pôle est suivie par le SUL, avec l'appui des Services Financiers de Proximité des pôles. Les usagers (enseignants-chercheurs, etc.) peuvent faire appel au partenariat existant avec le BTU de Brest et/ou faire appel à des traducteurs extérieurs, pour garder plus de souplesse. Ces deux scénarios sont envisagés dans la procédure.

Un bilan précis du projet BTU sera effectué fin 2021, avec questionnaire différencié à destination des équipes scientifiques et administratives, après 3 ans de mise en œuvre. D'autres pistes de développement sont envisagées, outre la traduction scientifique, en appui de nos actions de communications à l'international (traduction du site web, brochures, actualités), et du montage de projets internationaux en réponse à des appels d'offre dont les livrables doivent souvent être rédigés en langue étrangère (anglais).

La Direction Générale des Services rappelle que le SUL reste entièrement disponible pour accompagner les équipes, répondre aux questions et proposer de nouvelles réunions de travail pour communiquer, clarifier et expliquer la procédure.

Laurianne SCHLAEPPI  
Directrice Générale des Services

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right, positioned below the name and title of the signatory.

Pièces jointes :

PPT de présentation du projet BTU - N  
Fiche procédure traduction  
Formulaires de demande